



LA LETTRE

Bulletin édité par Agoraphilo

N° 91 - Septembre 2010

Nos rendez-vous

Noisy-le-Grand

16 octobre, 19h30

*L'urbanisme
influencera-t-il la
société ?*

Champs sur Marne

8 octobre, 20 h

*L'indignation
suffit-elle ?*

Chelles

27 octobre à 20 h

*Qu'est-ce qu'être
productif ?*

Noisy-le-Grand

6 novembre 15 h

Salle Jean Moulin 13 av.

Emile Cossonneau :

Conférence débat :

Le virtuel

Avec Elisabeth

Jacquet, Ecrivaine

Université Citoyenne
et populaire : Atelier

philo « *Qu'est-ce
que l'homme... ?* »

Le 18 septembre 9 h 30,

Salle Jean Moulin 13
rue Emile Cossonneau

Noisy-le-Grand

Edito.....	1
Contribution : L'urbanisme influencera-t-il la société ?	2
Bibliographie.....	3
Contribution : L'indignation suffit-elle ?.....	6
Contribution : Qu'est-ce qu'être productif ?.....	7
Compte rendu : Le plaisir est-il un mode de vie ?.....	11
Compte rendu : Peut-on parler de ce qu'on ne connaît pas ?.....	12
Compte rendu : [Chelles : non parvenu]	

Editorial

Une nouvelle

« **Journée hors les murs** » :

Samedi 6 novembre à 15 h Salle Jean Moulin 13 avenue Emile Cossonneau :

Conférence débat : Le virtuel

Avec Elisabeth Jacquet, Ecrivaine

Entrée libre

L'Université Citoyenne et populaire de Seine-Saint-Denis

L'atelier philo de l'UCP (voir programme ci-contre et ci-après) se réunit et débat notamment de sujets liés à la question :

Qu'est-ce que l'homme en ce XXI^e siècle ?

Venez y participer : nous sommes à la recherche de la (ou des) réponse(s) !

Amicalement.

Le Président

Notez les débats des prochains mois :

Noisy-le-Grand - Maison pour tous Marcel Bou

8 rue du Docteur Sureau -. Le samedi à 19h30 précises :

18 septembre : Qu'est-ce que l'amour ?

16 octobre : L'urbanisme influencera-t-il la société ?

Champs-sur-Marne - Centre Social et Culturel Georges Brassens

Place du Bois de Grâce -. Le vendredi à 20h précises

10 septembre : L'homme peut-il se passer de religion ?

8 octobre : L'indignation suffit-elle ?

Chelles - en collaboration avec **Récipro'savoirs** -3 rue de l'Ilette (sur la terrasse), le mercredi à 20 h précises

27 septembre : Qu'est-ce que l'autre pour soi ?

27 octobre : Qu'est-ce qu'être productif ?

Atelier de philosophie de Noisy-le-Grand

Notre **Atelier de philosophie** fonctionne à Noisy-le-Grand dans le cadre de l'UCP 93 en collaboration avec **Agoraphilo** chaque 3^e samedi du mois, le matin, de 9 h 30 à 12 h, *salle Jean Moulin*, 13 rue Emile Cossonneau.

L'entrée est libre : aucune condition de diplôme, d'âge, etc. n'est exigée. Chacun peut y prendre part. Notre thème de débat cette année sera :

Qu'est-ce que l'homme en ce XXI^e siècle commençant ?

Notre réalité est difficile : crise économique et sociale, perte des repères... Que de questions se posent : sur nos rapports avec les autres, sur l'avenir de la planète, sur le sens des découvertes scientifiques et techniques, sur les possibilités d'intervention humaine...

C'est de tout cela qu'il sera question – plus exactement : chaque participant pourra proposer un sujet plus précis à aborder ensemble...

Venez prendre part à ces discussions qui se poursuivront toute la saison 2009-2010. Prochaines séances : le samedi 18 septembre.

Si vous-mêmes êtes intéressés par ces thèmes ou par d'autres, dites-le nous : l'**Université Citoyenne et Populaire** doit être au service des besoins de chacun.

Contribution au prochain débat

Noisy-le-Grand, débat du 16 octobre 2010

L'urbanisme influencera-t-il la société ?

Pour le bon sens, que la société influence l'urbanisme semble évident, l'inverse l'est moins. Mais peut-être les rapports pourraient être plus complexes ? D'abord parce que ces deux notions se situent sur des plans différents ?

L'urbanisme sera compris ci-dessous comme « l'ensemble des sciences, arts et techniques relatifs à l'aménagement de l'espace urbain [...] » (*Trésor de la langue française*).

1. - Qu'entend-on par « ville » ? Un tour d'horizon

Deux définitions à la fois semblables et différentes :

-Selon le *Robert* (1964) :

« Milieu géographique et social formé par une réunion organique et relativement considérable de constructions (notamment d'habitations), qui remplit des fonctions importantes pour la société tout entière et qui procure à ses habitants un genre de vie particulier (Selon J. Brunhes et P. Deffontaines, on peut parler de ville 'toutes les fois que la majorité des habitants emploie la majorité de son temps à l'intérieur de l'agglomération') »

-Selon le *Trésor de la langue française* (2004) :

« Agglomération relativement importante dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le secteur tertiaire »

Quarante ans séparent ces deux définitions.

Toutes deux mettent en relief un point fondamental : la ville n'est pas une agrégation de nombreuses habitations, elle est un lieu où les gens travaillent *et* habitent – sans préciser si c'est dans le même lieu, c'est-à-dire dans la même ville.

Mais la première définition est consciemment « fonctionnelle », la seconde, sous l'influence de la pensée libérale, met l'accent sur l'agglomération comprise comme agrégation et sur les « services » (la notion de « service » est, elle, réellement un concept flou, conglomérat inorganique où l'on trouve de tout...). La compréhension de la ville comme « réunion organique » est perdue. Peut-être parce que, reflet de notre société, elle n'est plus en état de remplir sa fonction : assurer un emploi à l'ensemble de ses habitants ?

Peut-on retrouver tout cela dans la réalité des villes actuelles ? On pensera aux « villes dortoirs » de la banlieue, par exemple. Ou aux immenses villes en croissance quasi exponentielle du tiers monde – aux nombreux bidonvilles, sans services publics, où s'agglomèrent dans la misère des populations sans travail

de paysans dépossédés de leurs terres ou fuyant les guerres.

Ces rappels de réalités actuelles montrent l'influence de la société sur l'urbanisation sinon sur l'urbanisme, et l'absence cruelle ou l'insuffisance des mesures d'urbanisme face aux besoins réels.

Un dernier exemple : la crise dite des subprimes.

Dans la quasi-totalité des pays occidentaux, les gouvernements ont encouragé, voire poussé tout le monde et chacun à acquérir la propriété de son logement. Ça a été un élément premier du « rêve américain » - et aussi de la politique française, et ça l'est encore aujourd'hui, au moins en France. Conjuguée aux baisses du pouvoir d'achat des emprunteurs (baisses effectives mais non apparentes car réalisées par décalage entre le rythme de l'inflation et celui des augmentations de salaires), elles ont abouti à de nombreuses insolvabilités.

Certains économistes découvrent enfin aujourd'hui que dans de nombreux cas, la construction (éventuellement par les pouvoirs publics) de logements à louer serait plus économique...

Mais la globalisation (ou « mondialisation ») qui donne l'essentiel du pouvoir aux grandes banques s'y oppose : une telle politique n'est pas dans l'intérêt de ces dernières.

2.- L'urbanisme peut-il influencer la société ?

Si la société, et ce d'abord par les moyens de la politique, peut influencer l'urbanisme, la réciproque est-elle vraie ?

La motivation de la politique du « chacun propriétaire » est clairement affichée : un propriétaire est conçu comme membre des « classes moyennes », pas comme prolétaire, et en tant que tel les gouvernements espèrent qu'il s'opposera à tout changement du système social, le système capitaliste dont pourtant il est même, justement en tant que propriétaire et même sur ce plan, victime par le biais de son endettement et des taux d'intérêt.

Il n'est pas possible de mesurer l'impact de la politique d'urbanisation sur la société. On peut rappeler quelques exemples connus :

Des projets de cités idéales de la Renaissance à ceux des utopistes du XIX^e siècle, tous semblent lier l'habitat des hommes à leur bonheur...

Près de nous, à Noisiel, un capitaliste a construit une cité modèle pour attirer dans un village rural de quelque 200 habitants la main-d'œuvre dont il avait besoin pour l'usine qu'il créait (la chocolaterie Menier). Plus généralement : la structure d'une cité reflète la structure de la société – et jusqu'à aujourd'hui, de façon également générale, il s'agit de sociétés de classes.

Ainsi, les centres de pouvoir (palais, églises...) sont historiquement localisés sur des emplacements faciles à défendre, plus ou moins isolés des quartiers habités par le bas peuple.

Sous le Second empire, le baron Haussmann crée de larges trouées (les grands boulevards) dans les différents quartiers de Paris : l'artillerie et les charges de cavalerie y seront plus à l'aise contre les insurrections populaires, et les barricades plus difficiles à défendre.

Après 1968, le pouvoir fait enlever des rues de Paris les pavés et les barrières métalliques qui protégeaient les arbres.

Dans certains pays du tiers monde, les nouvelles universités sont bâties loin du centre ville : peut-être la jeunesse étudiante est-elle considérée comme trop turbulente ?

D'une façon générale, les classes populaires sont éloignées des centres urbains (à elles de subir tous les inconvénients et les frais d'un transport public insuffisant) : les prix des logements et les loyers dans les « beaux quartiers » sont trop élevés pour elles. De même, en Europe occidentale, où les vents dominants soufflent de l'ouest, c'est de ce côté que ces quartiers chics se situent.

Un cas peut-être particulier : celui de Bruxelles, l'inverse de ce que nous voyons à Paris.

Bruxelles s'est développée vers la fin du XIX^e siècle par agglomération d'une population ouvrière autour d'un groupe d'usines liées à une rivière (moyen de transport peu coûteux vers la mer) et du chemin de fer. Les bruxellois les plus riches ont alors fui vers la périphérie un « centre » aux rues étroites, alors malsaines et surpeuplées. Le résultat est qu'aujourd'hui encore, les quartiers du centre sont populaires et ce sont ce qu'en France on appellerait les banlieues qui sont habitées par les classes moyennes.

Quelques informations à titre documentaire :

URBANISME - Droit de l'urbanisme et de l'aménagement

La création des Z.A.C.

Seules les personnes publiques peuvent prendre l'initiative d'une Z.A.C. Le plus souvent, celle-ci est créée par une commune ou un établissement public intercommunal, surtout depuis la mise en œuvre de la décentralisation. Il n'y a pas d'aménagement concerté s'il n'y a pas un projet d'aménagement et s'il n'y a pas de concertation. Avant que ne soit prise la décision de la création et de la délimitation de la Z.A.C., la personne publique est donc tenue de définir un projet et d'organiser la concertation avec les habitants, les associations locales, les commerçants, etc. Ce n'est qu'au terme de cette période de concertation que la collectivité publique arrête le dossier définitif du projet (délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ou d'aménagement). Ce dossier de création comprend notamment un rapport de présentation qui explicite l'objet et la justification de l'opération, son régime juridique, le plan de situation, etc. La décision de la création de la Z.A.C. appartient dans la plupart des cas au préfet.

La réalisation des Z.A.C.

La phase de réalisation débute par l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires pour l'opération et se poursuit par la construction et l'équipement des terrains en fonction du programme arrêté. La réalisation de la zone peut être effectuée en régie ; elle peut aussi faire l'objet d'un mandat, d'une concession (à un établissement public d'aménagement ou à une société d'économie mixte) ou encore d'une convention (même avec un aménageur privé). Le choix de la technique de réalisation dépend essentiellement du degré de contrôle que la personne publique entend garder sur la conduite des opérations... et de ses possibilités financières pour réaliser les principaux travaux de voirie, d'accessibilité et d'équipement collectif. L'importance du projet peut conduire la personne publique à y associer des aménageurs privés sous forme de convention. En contrepartie de leurs apports financier et technique, ces aménageurs exigent trop souvent une marge de liberté et d'intéressement qui nuit à l'intérêt général.

G. Siat. *Encyclopædia Universalis*

URBANISME AU XX^e SIÈCLE, France

Le XIX^e siècle laisse surtout non résolu un problème majeur : celui de l'insalubrité. Le manque d'air et de lumière, dont souffrent plus particulièrement 5 000 immeubles, favorise la propagation de la tuberculose. Une enquête menée par le médecin Paul Juillerat conduira à la délimitation, en 1906, de six îlots insalubres - on en comptera dix-sept dans les années 1920 -, pour lesquels une action spécifique devra être menée ; elle ne le sera, pour l'essentiel, qu'après 1945. Dès le début du XX^e siècle, les fondations philanthropiques entament le combat pour la construction de logements sains. À l'initiative de la fondation Rothschild, un concours est organisé en 1905 sur un îlot du XII^e arrondissement, rue de Prague. Deux propositions se distinguent : celle d'Augustin Rey, qui s'impose avec des schémas très expressifs sur l'aération des immeubles, et celle, plus radicale encore, de Tony Garnier, qui oriente les bâtiments en fonction de l'ensoleillement et non plus de la rue. Une nouvelle doctrine urbaine est ainsi esquissée, qui ne sera mise en œuvre que cinquante ans plus tard. Les auteurs des H.B.M. (habitations à bon marché) financées par les fondations privées jusqu'en 1914, puis par l'Office public d'H.B.M. de la Ville de Paris après 1919, retiendront plutôt la leçon d'Augustin Rey : la création de grandes cours, ou la disposition des immeubles en peigne, favorisera la circulation de l'air, tout en permettant une importante densité de logements.

S. Texier. *Encyclopædia Universalis*

URBANISME AU XX^e SIÈCLE, France

Les villes nouvelles

La rénovation de Paris n'a pas résolu le problème de la croissance de sa région. Si la nécessité de créer de nouveaux pôles urbains, suffisamment autonomes pour n'être pas absorbés un jour par Paris, fait l'objet d'un consensus, leur implantation est en revanche âprement discutée. Certains militeront pour un Paris parallèle (à 150 km à l'ouest), d'autres pour une répartition concentrique. La solution proposée en 1965, dans le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (S.D.A.U.R.P.), définit un grand axe sud-est nord-ouest, le long duquel naîtront Évry, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart et Saint-Quentin-en-Yvelines. Bien peu d'architectes et d'urbanistes avaient, à vrai dire, pressenti la nécessaire multipolarité de la Région parisienne, qui ne cessera pourtant de se renforcer. Les perspectives démographiques, revues à la baisse dans les années 1970, laissaient enfin entrevoir, sinon une stabilisation ni même une maîtrise, du moins une possible régulation de l'urbanisation en Île-de-France. Conçues en pleine période moderniste, les villes nouvelles ont rapidement été les laboratoires de nouvelles doctrines urbaines, offrant notamment à de jeunes professionnels des occasions de se confronter ou de s'opposer à leurs aînés. Antoine Grumbach, par exemple,

conçoit la liaison organique de Noisiel à Marne-la-Vallée, tandis que Christian de Portzamparc en dessine le mobilier urbain, le tout desservant un ensemble de logements signé Georges-Henri Pingusson, architecte actif depuis 1925.

S. Texier. *Encyclopædia Universalis*

L'urbanisme : la deuxième génération et le triomphe du progressisme

Entre le premier après-guerre et la fin des années 1960, l'urbanisme progressiste occupe une position hégémonique, conquise par des petits groupes d'architectes d'avant-garde, appartenant au mouvement moderne, et qui ont occupé le devant de la scène historiographique. Cette période est caractérisée par l'effacement progressif du projet social, propre aux modèles de la première génération et qui demeura cependant vigoureux au lendemain de la guerre, en Allemagne et en U.R.S.S. Deux phases se succèdent. La première (jusqu'à la Seconde Guerre mondiale) est avant tout consacrée à l'élaboration doctrinale : les projets l'emportent largement sur les réalisations. La seconde est, au contraire, marquée par la construction d'ensembles urbains d'une ampleur sans précédent.

La phase doctrinale (1919-1950)

Avec un net retard par rapport aux autres arts, le début du XX^e siècle avait vu naître un mouvement d'avant-garde en architecture. L'Autrichien Adolf Loos (premier manifeste publié en 1897) en fut l'un des initiateurs. Il s'agissait de rompre avec la tradition et l'historicisme afin d'intégrer l'apport des nouvelles techniques constructives et d'adhérer aux nouvelles valeurs sociales et sociétales.

En 1908, déjà, Loos prophétisait : « Bientôt, les rues des villes resplendiront comme de grands murs blancs. La cité du XX^e siècle sera ébouissante et nue. » Les destructions de la guerre, les nouveaux progrès technologiques, les révolutions politiques aussi, qui posent les problèmes de la société de masse, conduisent les architectes du mouvement moderne à vouloir élargir leur champ d'intervention et à concevoir, comme relevant de leur pratique, un urbanisme rompant avec la ville du passé. L'« architecte démiurge » symbolisé par Le Corbusier entre en scène.

À travers l'Europe, une doctrine s'élabore dans des revues en liaison étroite avec les mouvements plastiques : en Allemagne autour de Gropius, Mies van der Rohe, L. Hilberseimer au Bauhaus, en France autour de Le Corbusier et de la revue *L'Esprit nouveau*, aux Pays-Bas autour du groupe De Stijl, en U.R.S.S. dans la revue *A.C.* (1925-1961)...

Au début des années 1920, on voit se développer une critique radicale qui donne naissance à de nouveaux modèles. Cette critique condamne d'une part, essentiellement dans l'Allemagne de Weimar et en Union soviétique, l'organisation sociale et ses conséquences sur les modes de vie dans la ville capitaliste de l'ère industrielle. Elle se penche, en particulier, sur le logement des masses. D'autre part, et plus généralement, la critique dénonce les tares physiques et visuelles de la ville contemporaine.

Les pays germaniques conçoivent des modèles de « colonies ouvrières ». Hilberseimer (*Hochhausstadt*, 1924) et Le Corbusier (*Plan pour une ville contemporaine de trois millions d'habitants*, 1922 ; *Plan Voisin*, 1925), entre autres, proposent et dessinent des établissements modèles aux densités démographiques inégales, hygiéniques et ordonnés selon une rigide géométrie orthogonale : gratte-ciel géants absorbent et permettent de classer les différentes fonctions, sols artificiels et systèmes de voies hiérarchisés consacrent le règne de l'automobile.

En Union soviétique, où l'utopisme de l'avant-garde prétend promouvoir les objectifs sociaux, politiques et industriels de la révolution, « changer la vie » par l'aménagement de l'espace, les « désurbanistes », Okhitovich, Guinzbourg, Leonidov (*Plan de Magnitogorsk*, 1919) proposent la « suppression de la différence entre la ville et la campagne » grâce à une version très étudiée de ville linéaire que développera et reprendra W. A. Milioutine. Les projets des désurbanistes demeurèrent sur le papier (à l'exception d'un petit secteur de Magnitogorsk), et ceux de Milioutine connurent seulement un début de réalisation : l'orientation idéologique de la planification soviétique changea, et la ville linéaire fut condamnée l'année qui suivit la publication du livre (1930) dans lequel Milioutine exposait sa théorie.

La doctrine de base de l'urbanisme progressiste fut élaborée, à l'issue de ces brassages d'idées, par les congrès internationaux d'architecture moderne (C.I.A.M.). Fondés en 1928, ils réunissaient la plupart des protagonistes qui ont animé le mouvement moderne en Europe (W. Gropius, L. Mies van der Rohe, Le Corbusier, J. L. Sert, G. Rietvelt...), aux États-Unis (R. Neutra, Wiener), au Brésil (L. Costa), au Japon (Maekawa, Sakakura).

Dès 1930, ils abordaient l'urbanisme par « le lotissement rationnel » et consacraient leur congrès de 1933 à « la ville fonctionnelle ». L'analyse critique d'un ensemble de villes européennes aboutit alors à une proposition de modèle universel, organisant quatre fonctions majeures (habitation, travail, délassement, circulation) qui sont

censées résumer les besoins humains. Le logement est privilégié, la « rue corridor » bannie, la nature largement introduite dans la ville.

Les conclusions du congrès sont réunies dans un document qui, selon une structure utopiste en miroir, met en regard les défauts et erreurs manifestes dans l'actuel « chaos » urbain et les avantages de la cité fonctionnelle modèle. Ce fut une œuvre collective, publiée anonymement en 1933, mais Le Corbusier en signa une version commentée (première édition, 1943), connue sous le nom de *Charte d'Athènes*. Celle-ci a été la bible de plusieurs générations d'architectes et d'administrateurs. Elle est à l'origine d'une abondante littérature dominée par le talent journalistique de Le Corbusier (*La Ville radieuse*, 1933 ; *Manière de penser l'urbanisme*, 1946).

Les architectes, rédacteurs de ces ouvrages, n'étaient pas armés pour penser la complexité de la ville moderne. Leurs modèles en présentaient une version réduite et simpliste, d'autant plus séduisante qu'elle était cautionnée par un terrorisme scientifique qui se contentait d'affirmations dogmatiques (« Les preuves de laboratoire existent », « tout est expérimenté par les sciences », soutient Le Corbusier à l'appui de ses propositions).

Les réalisations de l'urbanisme progressiste n'en demeurent pas moins modestes au cours de cette période. Elles se situent essentiellement dans les pays germaniques, avec les *Siedlungen*, lotissements ouvriers expérimentaux lancés, en Allemagne, par les membres du Bauhaus, Gropius, Mies, May (Stuttgart, 1927 ; Dammerstock-Karlsruhe, 1929 ; Römerstadt - Francfort-sur-le-Main, 1926-1928) et en Autriche (Cité Karl-Marx, Vienne, 1931) et aux Pays-Bas, avec les quartiers d'habitations populaires de Oud à Rotterdam (1924) et surtout le *Plan régulateur d'Amsterdam* de Van Eesteren (publié en 1934).

Cependant, derrière la scène progressiste, d'autres formes d'urbanisme, moins provocantes, n'affirment pas moins leur présence dans les coulisses. Le modèle culturaliste tient bon en Grande-Bretagne, où il est sans doute adapté aux structures professionnelles et administratives, et où il inspire, en 1943, le plan régulateur de Londres de P. Abercrombie. Il tempère aussi certains projets scandinaves.

En France, la tendance culturaliste est représentée seulement par un historien, Marcel Poète (1860-1950). Toutefois, par ses ouvrages et son enseignement, celui-ci a profondément tempéré le fonctionnalisme de la nouvelle génération des urbanistes régularisateurs.

F. Choay. *Encyclopædia Universalis*

Bibliographie

[Rubrique suspendue]

Contribution au prochain débat

Champs-sur-Marne, débat du 8 octobre 2010

L'indignation suffit-elle ?

« INDIGNATION, subst. fém. Sentiment de colère et de révolte suscité par tout ce qui peut provoquer la réprobation et porter plus ou moins atteinte à la dignité de l'homme. *Accès, cris, larmes d'indignation; grande, juste, légitime, vive indignation; exprimer, manifester, partager, soulever l'indignation. Chaque acte qui lui parut blesser les intérêts du peuple excita en lui une indignation vengeresse* (ZOLA, *Fortune Rougon*, 1871, p. 140) :

☐ Je te pardonne d'avoir ouvert la lettre de M^{me} de Créqui, mais il ne fallait pas moins que ta jolie lettre pour modérer le premier mouvement de mon **indignation** en voyant ta trahison. STAËL, *Lettres jeun.*, 1786, p. 120.

☐ *Indignation (générale)*. Mouvement de protestation auquel s'associent plusieurs personnes pour exprimer un tel sentiment. Synon. *tolle (général)*. *Indignation du peuple; indignation publique. Le gouvernement*

allemand avait d'abord voulu interdire aux maires de présider ces cérémonies, mais devant l'indignation générale il s'est décidé à laisser faire (BARRÈS, *Cahiers*, t. 10, 1913, p. 85) »

(*Trésor de la Langue française*)

Le dictionnaire distingue ainsi entre deux significations du terme : c'est ou un sentiment, quelque chose du domaine de la psychologie, et qui ressortit à la personne individuelle, ou bien les actions provoquées par les manifestations d'un tel sentiment, et ressortissant au domaine du social.

On peut se demander si, au contraire, pour leur part, de telles actions ne pourraient pas susciter chez un individu qui n'aurait pas réagi de lui-même, un mouvement le poussant à s'associer aux autres ?

Ou encore : l'indignation : une réaction

socialement conditionnée ?

Elle pourrait même être en quelque sorte « pilotée » par des opérations politiques, celles-ci s'appuyant sur les courroies de transmission du gouvernement que sont trop souvent les médias. Quitte, pour quelques-uns d'entre eux, et avec un retard qui montre la prudence de leur autocritique et ses limites, à reconnaître ensuite leur rôle.

Par exemple, pour un grand journal américain :

« Nous ne pouvons ignorer le fait que nous vivons dans une société profondément raciste, même si nous aimons mieux l'oublier. Quand les éditorialistes du *New York Times* et le représentant des États-Unis à l'O.N.U., Daniel Moynihan, fustigent, sans doute à juste titre, le dictateur ougandais Idi Amin Dada comme un « meurtrier raciste », une vague de fierté soulève leur pays, et on loue leur courage et leur honnêteté intellectuelle. Mais personne n'aurait la vulgarité de faire observer que, dans un passé qui n'est guère lointain, ces mêmes éditorialistes et ce même ambassadeur ont soutenu le meurtre raciste pratiqué sur une échelle qui excédait de loin les délires les plus barbares d'Amin Dada. L'incapacité générale à l'indignation devant ces déclarations hypocrites révèle, en premier lieu, toute la puissance des contrôles idéologiques qui nous empêchent d'être lucides sur nos actes et sur leur signification, et, en second lieu, la profonde adhésion de notre nation aux principes racistes. Les victimes de nos guerres en Asie n'ont jamais été considérées comme des humains à part entière – un fait qui, pour notre honte éternelle, peut trop facilement être prouvé. Quant au racisme dans notre pays, je n'ai pas besoin de commenter. »

(*International Herald Tribune*.)

Cet article américain est de 2010 : Idi Amin Dada, vaincu, a perdu le pouvoir en 1979, c'est-à-dire 31 ans plus tôt (et de plus, suite à l'intervention d'un autre pays africain, la Tanzanie).

Un récent sondage en France a montré qu'une grande partie de l'opinion, entraînée par les médias, soutient les mesures de déchéance de la nationalité française pour des individus nés à l'étranger et coupables de certains crimes ; de même qu'elle soutient l'expulsion des Roms, pourtant citoyens européens : comme si la naissance à l'étranger était une circonstance aggravante, pour les premiers, et leur appartenance ethnique l'était pour les seconds : on devient responsable de l'endroit où l'on est né ?

Une législation fondée sur des bases ethniques est par définition une législation raciste, elle a été à la base des lois racistes allemandes dans les années 1930 (dirigées contre les Juifs et déjà les Tziganes), et les efforts des autorités et des médias pour le cacher ne sont qu'hypocrisie – malheureusement efficace.

C'est la notion et la compréhension de la dignité de l'homme qui sont perdues.

Si les définitions du terme « indignation » par le dictionnaire comme nos discussions nous aident à comprendre ce qu'elle est, seule la première rappelle le lien de ce mot avec le concept de dignité : serait susceptible de provoquer l'indignation, sentiment et action, ce qui est contraire à la dignité humaine, ou ce qui lui porte atteinte.

Dans ce cas, le refus, la protestation ou la révolte contre de telles atteintes deviendraient non seulement une réaction d'ordre psychologique, en ce sens spontanée, mais aussi quelque chose de conscient, de volontaire. Et de plus un devoir moral, le respect des droits de l'homme et des libertés.

N'est-ce pas un des sens que suggère de son côté l'*International Herald Tribune* quand il montre que certaines indignations d'hommes politiques sont artificielles, voire hypocrites, parce qu'oubliées de leurs pratiques ?

Un autre enseignement découle de cet aspect de l'indignation : prendre conscience des atteintes à la dignité humaine et ne pas réagir autrement que par l'expression de sentiments est-il digne de l'homme ?

La question posée ainsi a la force des choses est celle de la nécessité de l'engagement – l'engagement si honni aujourd'hui au nom du scepticisme, d'une prétendue relativité des valeurs, - un engagement précisément contraire à l'idéologie en place tant de l'*homo oeconomicus* que de celle du consommateur, c'est-à-dire celle que les mêmes médias nous inculquent quotidiennement.

Il suffit parfois d'un dictionnaire rappelant le sens des mots pour dénoncer non seulement la vacuité, mais aussi l'un des mensonges sur lequel est basée l'opinion dominante, comme le discours des médias.

Qu'est-ce qu'être productif ?

« **Productif** : qui produit, qui crée ou qui rapporte » (*Trésor de la langue française*)

La définition du dictionnaire semble proposer quelque chose comme un plan pour notre réflexion : un premier sens général, mais non réellement explicité : « qui produit », puis une différenciation entre deux significations : « qui crée ou rapporte ». Il faut donc aller plus loin, une tâche qui va au-delà des buts d'un dictionnaire.

La définition ne nous dit pas qui produit, crée ou rapporte. Les animaux produisent leurs petits, les plantes produisent des graines... C'est dans ces cas un processus pleinement naturel.

L'homme est un animal dont les rapports avec le reste de la nature sont tout particuliers : il produit ce qu'il consomme. Et ce non pas « biologiquement », ce que serait une transformation de ce qu'il prélève dans la nature par une activité biologique, comme l'abeille qui transforme le nectar en miel, mais à l'aide d'outils également « produits », fabriqués par lui.

S'il reste donc, mais en dernière instance, pleinement dépendant de la nature, le fait qu'il dépende de sa propre production pour répondre à ses besoins est une façon de se détacher plus ou moins des conditions naturelles. C'est ce qui lui a permis de conquérir l'ensemble de la planète. Il peut même modifier son environnement, voire ses conditions d'existence sur toute la terre, pour le meilleur (ce sont les aspects positifs de la mondialisation, il y en a !) comme pour le pire (effet de serre, etc.).

Ce que cette première réflexion nous apporte, c'est l'idée que l'homme fabrique ce que la nature ne produit pas d'elle-même.

La nature est la source de tous les biens dont nous avons besoin – elle est, dans le langage de certains économistes, la source de toute richesse. Il faudrait dire : non pas la source, mais une source, le travail en étant une autre.

Elle l'est donc par l'intermédiaire du travail des hommes. La question sera maintenant : au-delà des résultats qualitatifs de ce travail, qu'en est-il des résultats quantitatifs ?

Précisons la question : en fabriquant d'abord des outils, puis en les utilisant pour transformer ce qu'il trouve dans la nature, l'homme crée des objets nouveaux, qui n'existaient pas avant son intervention.

Mais accroît-il également la quantité des richesses ?

Le sens commun répond déjà par l'affirmative : les hommes disposent aujourd'hui d'infiniment plus de biens matériels qu'autrefois.

Dit autrement : le travail de chaque génération a permis de créer plus de richesses qu'elle n'en a consommées. Et elle les a transmises aux générations suivantes.

La notion de création s'en trouve confirmée sur le plan quantitatif, comme elle l'était sur le plan qualitatif.

Que signifie le troisième terme : « qui rapporte » ?

Le travail ne rapporte pas, il est processus de production, de création, on vient de le voir.

L'introduction de la notion de « rapport » est ici évidemment suscitée par celle de « profit », une notion moderne, ce que « rapporte » un bien ou une activité à son propriétaire.

Nous avons été contraints d'introduire d'un seul coup un grand nombre de notions pour expliquer le troisième terme : c'est la manifestation du fait que ce terme ressortit non plus à l'ensemble de l'humanité, mais à certaines formes de sociétés qui sont supposées connaître la propriété privée et le profit.

Il nous faut donc reprendre notre analyse à la base : il semble que certains aspects de ce qui caractérise le travail humain nous ont jusqu'ici échappé.

S'emparer de ce que la nature peut offrir, pour le consommer immédiatement ou après transformation par le travail, c'est le faire sien, se l'approprier au sens le plus fort du terme, même biologique : la nourriture que je consomme devient partie de mon propre corps.

Le travail est donc, pour l'homme, activité vitale. Sans lui, l'espèce humaine disparaîtrait.

D'autre part, nous pouvons toujours automatiser de façon de plus en plus poussée les processus de

production, mais toujours, *en dernière instance*, quelque part au bout de la chaîne des systèmes les plus perfectionnés, (et aussi à certaines étapes intermédiaires), pour concevoir et/ou contrôler les robots, l'intervention humaine, physique et intellectuelle, sera nécessaire.

Mais si le travail est le moyen de l'appropriation, ce fait ne dit rien face à la double question suivante : qui s'approprie quoi ?

Nous avons vu que le travail de l'homme pouvait permettre et, *au niveau de l'ensemble* des générations successives permettait effectivement non seulement la satisfaction des besoins, mais aussi la création (la production) de richesses transmises aux générations suivantes.

Mais nous ne savons encore rien du mode de leur appropriation par les hommes, c'est-à-dire du mode de leur répartition.

Le travail a été défini plus haut comme un processus : c'est une activité vitale de l'homme, l'emploi de ses forces physiques et intellectuelles dans le processus de production.

Ses forces de travail, bien et dûment employées, produisent ainsi plus de richesses qu'il ne lui est nécessaire. Or on ne peut priver celui qui travaille de ce nécessaire : ce serait entraîner sa déchéance physique et sa mort (ce qui a été effectivement le cas dans certaines conditions politiques historiques) Mais on peut le priver de ce surplus. La question se précise : qui s'approprie ce surplus ? Et par quels moyens ?

L'histoire nous apporte ses enseignements concrets, l'économie politique (mais justement pas celle que l'on enseigne dans nos écoles) nous offre ses analyses.

La première partie de la question : qui s'approprie ce surplus ?

Par exemple l'Antiquité : il est clair que l'esclavage permettait au propriétaire d'esclaves de vivre sans travailler ; les esclaves pourvoient à ses besoins et à beaucoup plus, mais devaient pour cela se contenter du strict minimum qui leur était laissé.

Les seigneurs féodaux se trouvaient dans une situation à la fois analogue et différente. Les serfs étaient corvéables : c'est-à-dire qu'ils devaient plusieurs jours de travail gratuit (souvent trois jours par semaine, quelquefois plus) sur les terres du seigneur, ainsi que d'autres prestations (impôts en nature, et dîme, soit un dixième de leur récolte, à l'église). Le seigneur n'était plus aussi immédiatement intéressé à leur survie que le propriétaire d'esclaves, et le serf pouvait se sentir moins dépendant que l'esclave : il savait qu'il vivait du produit de son travail, non de ce que lui accordait son maître. Il était propriétaire d'une partie du produit de son travail, alors que l'esclave n'était même pas propriétaire de sa nourriture. S'il parvenait à produire un excédent, il en gardait la propriété. Même si c'était une propriété bien fragile, toujours soumise à l'arbitraire de son seigneur.

Un enseignement de ce qui précède : dans les deux cas, c'est celui qui est propriétaire des moyens d'existence (vivres et moyens de production) qui s'approprie l'excédent de richesses produit par ceux qui travaillent effectivement.

Dans l'Antiquité, même les hommes sont objets de propriété. Dans le système féodal, c'est la terre, pas les hommes. On disait : « les serfs sont attachés à la glèbe » Une façon de reconnaître que, sans le travail des hommes, la terre ne vaut rien. Dans les deux systèmes, c'est la force brute, c'est-à-dire le pouvoir politique, qui assure leur pérennité.

Nous en arrivons au système actuel, le système capitaliste.

Le salarié s'approprie le salaire, le capitaliste, propriétaire des moyens de production, s'approprie le produit du travail, et par suite le profit incorporé dans ce produit.

Mais cette constatation, tout à fait triviale, ne nous dit rien de la source du profit, ni du mécanisme de cette forme d'appropriation des richesses en excédent : le travailleur n'est-il pas libre, et apparemment payé en fonction de son travail ? Ici, la force brute, le pouvoir politique, ne semble pas intervenir. Le pouvoir du propriétaire des moyens de production, le patron ou ses représentants, est un pouvoir économique.

L'analyse de ce mécanisme est la tâche de l'économie politique.

Dans les paragraphes précédents, nous avons vu que par son travail, l'homme crée plus de richesses

qu'il ne lui est nécessaire pour vivre. C'est ce point que nous devons examiner de plus près.

Cet examen commence par une autre constatation triviale : sauf exceptions, les hommes ne consomment directement au plus qu'une part de ce que chacun d'eux produit : la plus grande partie est échangée sur le marché contre ce dont ils ont besoin.

Cette nécessité de l'échange résulte des conditions de production : ce qui commande, c'est la division du travail, elle-même élément clé de l'augmentation de la production.

Autrement dit : d'une part, les producteurs produisent pour le marché, non pour leur consommation, et dépendent ainsi du marché ; d'autre part s'impose l'existence nécessaire de règles pour cette échange, des règles qui permettent de comparer des produits de natures différentes, d'usages différents. A la base de ces règles doit donc se trouver la possibilité d'une telle comparaison. La question est donc : qu'y a-t-il de commun entre les produits suivants et qui permette de les comparer, une paire de chaussures, un sac de blé, un poste de télévision, etc. ?

Deux qualités sont communes : tous ces produits sont utiles, et tous sont des produits du travail humain. En langage marxiste, par exemple, et pour simplifier, on parlera de valeurs d'usage et de valeurs d'échange. Une distinction qui remonte à Aristote.

Et de fait, si on ne peut mesurer *les utilités* respectives d'une paire de chaussures et d'un téléviseur pour les comparer, on peut mesurer *les temps de travail* nécessités par leur production. Parce que tous sont des produits du travail humain, et parce que tous sont des produits « standardisés » : leurs conditions de production sont suffisamment connues et suffisamment stabilisées, il faut un temps de travail moyen pour les produire.

Chacun sait que l'échange ne se fait pas sous la forme du troc, sauf localement dans certains pays du tiers monde, et sauf certains accords globaux conclus parfois entre Etats. L'échange se fait contre une marchandise particulière, qui joue le rôle d'intermédiaire ou d'équivalent universel, la monnaie.

Il est évident qu'un équilibre tend toujours à s'établir : personne ne continuera longtemps à céder ce qui vaut par exemple 10 h de travail contre une marchandise dont la production n'en demande que 5. Dans de tels cas, il est plus avantageux de se mettre à la produire soi-même. Et les prix sur le marché se corrigent bien vite : remarquons une fois de plus que ce sont les conditions de production qui finissent par imposer leur loi.

Ce qui revient à dire qu'en moyenne, les marchandises s'échangent à leur prix de production (nous ne rechercherons pas ici en quoi consiste la différence entre valeur et prix de production).

La situation est-elle différente sur le marché du travail ? Le travail est-il vendu à son prix ? Ou bien cette dernière question n'a pas de sens ?

Sur ce marché, comme sur tous les autres, se présentent deux personnages : un vendeur et un acheteur.

Le premier dispose de ses bras et de son cerveau, et doit travailler pour vivre ; le second est propriétaire de moyens de production, mais sans main-d'œuvre, il n'en peut rien tirer.

Le premier cherche un emploi, le second cherche un travailleur. Le premier ne peut vendre du travail : ce travail n'existe pas encore, il devra encore le faire, s'il trouve un emploi. Ce qu'il vend, ce n'est pas son travail, c'est donc sa capacité de travail, sa force de travail.

Le second cherche précisément à acheter une force de travail dont il puisse disposer à son gré : il lui donnera les ordres nécessaires pour les objectifs de production qu'il se fixe.

Les conditions d'un accord existent, ou plutôt : le capitaliste ne peut exister sans salariés, le salarié a besoin du capitaliste, même si dans d'autres conditions il peut ou pourrait exister sans lui.

Il reste une chose à déterminer : quel est le prix de la force de travail, c'est-à-dire le montant du salaire ?

Ce sont, comme pour les autres produits, les conditions de sa production qui le déterminent : combien faut-il en moyenne pour qu'il retrouve ses forces après la journée de travail, pour l'élève et l'éducation des enfants qui le remplaceront quand il sera usé (par exemple, Christine Lagarde, ministre de l'économie et des finances, a préféré le mot « fichu » pour dire comment fixer l'âge du départ en retraite)...

On note que, plus ou moins directement, le niveau du salaire doit prendre en compte les coûts de l'éducation du travailleur.

Ensuite, pour présenter le résultat, on se livre à quelques opérations simples : répartir ce salaire sur 7 h

par jour ou sur 8 h, ou bien le présenter sous forme de forfait mensuel, etc.

Sur le marché du travail, et comme pour les autres marchandises, la force de travail est vendue à peu près à son prix de production. Si un immigré est payé moins cher, et s'il l'accepte, c'est en effet pas seulement mais aussi parce que dans son pays de provenance le niveau de vie est plus bas.

Seulement la force de travail se trouve être une marchandise aux propriétés particulières. Nous l'avons vu plus haut, dès le début de cette note : l'homme est capable de produire et produit effectivement plus qu'il ne lui est nécessaire pour satisfaire ses besoins.

Le salarié a vendu sa force de travail à son prix. Le capitaliste, qui l'a achetée à ce prix, l'utilise pour la production : le résultat du travail, c'est une quantité de produits dont la valeur est plus grande que le salaire. Et qui naturellement appartient au capitaliste. C'est là la source du profit.

Les deux partenaires ont conclu un contrat équilibré. Mais l'un se retrouve enrichi, l'autre se retrouve au point de départ, soumis à la nécessité de recommencer.

La source de cette situation déséquilibrée, c'est évidemment la propriété privée des moyens de production.

Il découle de cette situation que le capitaliste ne peut que jeter un regard particulier sur les objectifs et le résultat de la production, et c'est tout naturel : ce qui l'intéresse, le but qu'il poursuit, ce n'est pas la production en tant que telle, c'est le profit. Pour lui, est productif ce qui rapporte du profit. Rien d'autre.

Les journalistes, et plus généralement les médias et les gouvernants de nos pays ne considèrent le plus souvent le terme « productif » que dans ce sens. Ils ont assimilé le langage et l'idéologie du capitalisme à un degré tel qu'ils ne savent plus distinguer les deux sens. Au point par exemple de perdre la notion de service public : la poste, les hôpitaux, bientôt les écoles), tout devra être « rentable »... Tant pis pour ceux qui n'auront pas les moyens de payer. Même le dictionnaire ne distingue plus et place aujourd'hui les deux sens sur le même plan.

Rappelons-le encore une fois : le fait que les hommes en société produisent plus qu'il ne leur est immédiatement nécessaire est une grande chance pour l'humanité. L'appropriation *privative* de ce « surplus » *social* est le problème. A la base des crises, comme par exemple de la crise actuelle.

Compte rendu - débat du 19 juin 2010

Noisy-le-Grand, MPT Marcel Bou

Le plaisir est-il un mode de vie ?

D'abord une définition : Sentiment agréable qui accompagne une sensation ou une action dans la satisfaction d'un besoin ou la représentation d'un désir. Il tient à la rencontre entre une expérience physique et une expérience de liberté.

Sous cette forme, la question pose quelque problème sémantique : le plaisir étant un sentiment, ce ne peut être un mode de vie. Nous allons traiter plutôt : « la recherche du plaisir est-elle un mode de vie ? ». Mais d'autre part, il apparaît immédiatement que le sens même du mot plaisir est tellement vaste qu'il faut le qualifier pour en débattre. Intellectuel, physique, esthétique, synonyme de bien-être,... Le mot plaisir est complexe : quel est son contraire ? Douleur, chagrin, désagrément... ? N'a-t-on pas recours pour le nommer à un terme spécialement forgé, le déplaisir ?

Pour Platon le plaisir est relatif et fugace ; la vie proprement humaine est un mixte de connaissances

et de plaisir.

On connaît l'adage : « il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger » ; en fait la question-titre semble arriver, dans l'air du temps, comme une réaction à des siècles d'efforts de la civilisation (du moins occidentale, chrétienne) basée sur le refus du plaisir.

Quelque chose dans notre être souhaite son épanouissement : alors quelle que soit la forme que chacun donne à l'épanouissement, le plaisir peut être lié à l'épanouissement. Ce point de vue paraît très commun lorsque l'on parle d'art, d'éducation, ou d'enseignement. Il paraît même impossible de fonder une société humaine sur le refus du plaisir. Quand les enfants ne sourient pas (on pense à quelques affiches faites pour interpeler), l'inquiétude sur le devenir de leur environnement advient.

La recherche du bonheur, du bien être, de la bonne santé (objectifs vagues, jamais rigoureusement

atteints) sont sans doute louables ... mais la recherche de « petits » plaisirs, fugaces, dérisoires, peuvent cependant entraîner des excès, des addictions qui sont un danger pour la vie individuelle en ce sens qu'elles peuvent isoler des autres, du monde. Il y a des aspects de morale là-dedans, et on pourrait évidemment rappeler aussi les principes d'Epicure, pour qui la recherche du plaisir est en fait un hédonisme réfléchi.

Pour éviter cet écueil, certain propose de dire qu'il n'y a pas de plaisir qui ne soit partagé, échangé. Il est vrai alors que le plaisir a plusieurs, ouvre des perspectives intéressantes, d'où sont rejetés l'individualisme ou l'égoïsme. Et dans ce cas, oui, sa recherche peut être un mode de vie. Et pourrait-on parler de recherche du plaisir collectif ?

De fait le plaisir ne doit pas être assimilé à quelque chose d'inutile : il y a, heureusement, des personnes qui prennent plaisir à travailler, à aider les autres « ça me fait plaisir de faire du bien... »

La recherche du plaisir peut ainsi prendre un peu de recul : le désir est sans aucun doute un moteur de la vie humaine ; le plaisir est la réalisation des désirs

par ses propres actions ou qu'on obtient des autres. Peut-on vivre sans désir ? Quel serait le justificatif à continuer à vivre ?

L'espoir peut faire vivre, c'est différent du désir, du plaisir ou de la satisfaction.

Par contre, il semble que la présentation du plaisir comme compensation des tracasseries ou soucis de la vie est un pas que tous ne veulent pas passer ... est-ce une compensation ?

Il se peut que le plaisir soit là, alors que il n'y en a pas eu la recherche explicite : Le plaisir d'avoir mené à bien une mission, ou le plaisir d'avoir acquis un objet, mais le plaisir n'était pas le but.

On arrive aussi à désigner des plaisirs illégitimes. Avoir des domestiques par exemple. La maxime universelle d'Emmanuel Kant « Considérer tout humain comme une fin et non pas comme un moyen » s'appliquerait naturellement.

Bref, à condition de s'entendre sur des plaisirs « acceptables » par la vie en société (mais qui juge, qui établit les critères ?), la recherche de ces plaisirs représente un mode de vie acceptable.

Compte rendu du débat du 11/06/2010 - Champs-sur Marne Centre culturel et social Georges Brassens

Peut-on parler de ce qu'on ne connaît pas ?

On ne fait que ça ! Converser, c'est transmettre une information qu'on n'a pas toujours vérifiée.

Dans la vie courante, anticiper est une nécessité. Nous conjecturons sur les événements à venir, nous pronostiquons sur les résultats sportifs ou électoraux, sur la météo, sur les prochaines vacances, etc. Mais prévoir c'est aussi risquer de se tromper : la futurologie prétendait proposer des scénarii pour l'avenir, sans tenir compte des expériences passées. Ainsi, dans les années 70, on annonça qu'il n'y aurait plus de pétrole en l'an 2000... De même les prévisions démographiques se sont avérées fausses.

La pensée occidentale, depuis Platon, a une vision statique des choses qui n'inclut pas le facteur temps. Leibniz pour sa part décèle dans le réel les germes de ce que sera demain. Pour Darwin, la sélection naturelle est un facteur constant ; il introduit l'évolution selon une règle qui ne changera pas. Mais l'humanité n'est-elle pas un contre exemple de cette affirmation ? Marx se refuse à décrire l'avenir. Balzac, dans *Le Cousin Pons* affirme, à l'instar de Leibniz, que, de même qu'on trouve dans le passé des traces du présent, on doit pouvoir trouver dans le présent les germes du futur.

Mais, n'aurait-on pas le droit de parler d'éducation si on n'a pas d'enfant ? De musique si on ne connaît rien au solfège ? La littérature nous montre tous les jours que l'on peut écrire sur ce que l'on ne connaît pas. Flaubert pouvait dire : « Madame Bovary, c'est moi ! ». On parle de Dieu depuis la nuit des temps, mais personne ne l'a jamais vu.

Qu'est ce que connaître ? On ne possède jamais la connaissance totale d'un sujet et plus on avance dans sa connaissance, moins on a l'impression de le dominer. Il semble qu'il y ait différents degrés de connaissance. Deux tendances s'opposent : celle qui veut qu'on parte des concepts et

celle qui veut qu'on parte de l'expérience (empirisme). Mais le réel n'est pas identique au vécu. Si la science s'appuie sur un raisonnement rationnel qui doit être compris, l'expérience, elle, est subjective, c'est-à-dire propre à chaque individu et qui se communique par empathie. Un témoignage ne garantit pas toujours la véracité d'un récit. Si nos perceptions sont le point de départ de notre connaissance du monde, elles sont modifiées par nos affects, notre éducation, notre expérience et notre vision partielle de la réalité. L'intuition est quelque fois plus pertinente qu'un savoir fondé sur l'observation et l'étude (à moins que celle-ci ne découle, par un raccourci mystérieux, de celles-là). L'imagination à l'œuvre dans l'art permet souvent à l'artiste d'atteindre des vérités qui échappent à ses contemporains (l'artiste « prophète » ou « visionnaire »).

Parler est une activité humaine qui vise à échanger des opinions, des idées, des savoirs. Elle est indispensable à l'épanouissement des individus. C'est une activité sociale (l'art de la conversation développé dans les Salons du XVIII^e siècle), une manière d'exister par rapport aux autres. Mais en parlant, on prend aussi un risque, celui de s'exposer au jugement, à la contradiction, à la critique. La liberté d'expression devrait permettre à tous, de l'expert jusqu'au néophyte, de parler de tout, car c'est dans la controverse que peuvent naître les idées fécondes. Se fier aux seuls experts, serait renoncer à la démocratie. Il peut arriver qu'un non-spécialiste ait un point de vue original sur une question, et la vérité ne sort-elle pas de la bouche des enfants ?

Il est parfois difficile d'admettre qu'on ne sait pas et plutôt que de se taire, on préfère affirmer des approximations, répéter des lieux communs, avancer des idées reçues. Le « mais je sais ! », que rétorquent souvent les enfants ou les personnes qui veulent reprendre l'ascendant sur leur interlocuteur est la preuve de la difficulté d'entendre celui qui parle. Une idée adoptée n'est pas facile à remettre en question.

En politique, les orateurs de talent recueillent l'adhésion sans que leurs idées soient forcément justes ou leur bonne foi avérée. Les médias bombardent les gens d'informations multiples et contradictoires souvent non vérifiées, quelquefois même fallacieuses (rumeurs au conditionnel, diffamations, etc.). Aussi chaque citoyen se devrait de développer son sens critique pour déceler les manipulations. Ne confondons pas l'opinion et la connaissance : à l'inverse de l'opinion, toute connaissance doit s'appuyer sur un travail de recherche, de réflexion et d'argumentation.

Compte rendu du débat du 28/04/2010
(Non parvenu)

Chelles salle 3 rue de l'Illette

BULLETIN D'ADHÉSION 2010-2011

CAFÉ PHILO

NOM :

Prénoms :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Signature :



Association déclarée loi de 1901

Cotisation versée : (Pour l'année : Membre adhérent : € 16. Etudiants, chômeurs, ... : € 8)

Courrier : 4 allée de la Grotte - 93160 Noisy-le-Grand Tél : 01 43 04 46 37- 06 16 09 72 41 Notre site : Agoraphilo.com
